

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

---

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1010

présenté par  
Mme Vidal

-----

### ARTICLE 5 BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au sixième alinéa du même article, le mot : « cinquième » est remplacé par le mot : « sixième ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination